

**Le Conseil Municipal se réunira le lundi 22 mars 2021 à 19h30  
dans la salle du conseil de Saint Amour Bellevue**

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du Compte de Gestion 2020 **budget principal**
2. Vote du Compte Administratif 2020 **budget principal**
3. Affectation du Résultat 2020 **budget principal (reportée)**
  
4. Approbation du Compte de Gestion 2020 **budget commerces Place des Mars**
5. Vote du Compte Administratif 2020 **budget commerces Place des Mars**
6. Affectation du Résultat 2020 **budget commerces Place des Mars**
7. Questions diverses

**Extrait du PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni dans la Salle du conseil sous la présidence de Madame CASBOLT Josiane, Maire.

Convocation du 19 mars 2021 (( Présent  Excusé (P) Pouvoir))

<input checked="" type="checkbox"/> Mme PERRET Mireille	<input checked="" type="checkbox"/> Mme BERNET Marie José	<input type="checkbox"/> M. MIDEY Jean-Yves (p)
<input type="checkbox"/> M. TERRET Maxime (p)	<input checked="" type="checkbox"/> M. TRIBOULET Mathieu	<input checked="" type="checkbox"/> Mme CASBOLT Josiane
<input checked="" type="checkbox"/> Mme GIOVANNONE Christine	<input checked="" type="checkbox"/> Mme CHOMIENNE Laurence	<input checked="" type="checkbox"/> M. BOISSON Claude
<input checked="" type="checkbox"/> Mme CANARD Catherine	<input checked="" type="checkbox"/> M. DE SONIS Joseph	<input type="checkbox"/> M. BARBET Grégory ((p))
<input checked="" type="checkbox"/> Mme HAMET Rachel	<input type="checkbox"/> M. DURAND Pascal	<input checked="" type="checkbox"/> Mme WILSON Marie-Claude

Mme WILSON Marie-Claude a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 09 mars 2021 : le procès-verbal de la réunion du 09 mars 2021 est adopté à l'unanimité.

**BUDGET PRINCIPAL COMMUNE 2020**

**1. Approbation du Compte de Gestion 2020 – Budget principal**

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la **réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur** et que le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après avoir examiné le compte de gestion dressé par le receveur,

Fonctionnement			Investissement		
	Prévu BP	Réalisé		Prévu BP	Réalisé
Dépenses	698 000 €	491 368,35 €	Dépenses	465 000 €	374 645,38 €
Recettes	698 000 €	527 299,12 €	Recettes	465 000 €	129 563,66 €

**Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (13 pour, 0 contre, 0 abstention)**

**APPROUVE** le compte de gestion 2020 du receveur municipal pour l'exercice 2020.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

◆ DE 2021/005

# PROCES VERBAL DU 22 MARS 2021

## 2. Vote du Compte Administratif 2020 - Budget principal

Sous la présidence de Rachel HAMET, en charge de la préparation des documents budgétaires, le Conseil examine le compte administratif du budget principal de l'exercice 2020.

◆ DE 2021/006

◆ AR 2021/005

### PLACE DES MARCS

## 3. Approbation du Compte de Gestion 2020 – Commerces Place des Marcs

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la **réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur** et que le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après avoir examiné le compte de gestion dressé par le receveur,

Fonctionnement			Investissement		
	Prévu BP	Réalisé		Prévu BP	Réalisé
Dépenses	8 000 €	3 951.56 €	Dépenses	682 000 €	509 931.58 €
Recettes	8 000 €	13 657.53 €	Recettes	682 000 €	408 750.00 €

Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (14 pour, 0 contre, 0 abstention)

**APPROUVE** le compte de gestion 2020 du receveur municipal pour l'exercice 2020.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

◆ DE 2021 / 007

## 4. Vote du Compte Administratif 2020 - Commerces Place des Marcs

Sous la présidence de Rachel HAMET, en charge de la préparation des documents budgétaires, le Conseil examine le compte administratif du budget Commerces Place des Marcs de l'exercice

Hors la présence du Maire,

Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (13 pour, 0 contre, 0 abstention)

**APPROUVE** le compte administratif du budget Commerces Place des Marcs de l'exercice 2020

◆ DE 2021/008

◆ AR 2021/006

## 5. Affectation du Résultat 2020 - Commerces Place des Marcs

voir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice  
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice  
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

**excédent de 9 255.97**

Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (14 pour, 0 contre, 0 abstention)

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme indiqué ci-dessus.

9 255.97	au compte 1068 (recette d'investissement)
	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

◆ DE 2021/009

➤ L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h36